

## Accès

Depuis Lunel ou l'A9, prendre direction Sommières sur la D34, tourner à gauche au rond-point direction Saint-Christol. En entrant dans le village, sur l'avenue Boutonnet, tourner à gauche direction Vérargues et se garer sur le parking du cimetière tout de suite sur la gauche.



Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays de Lunel en collaboration avec :

- L'Association « Livre et Culture » de Saint-Christol
  - Messieurs Vincent Millet, Jean-Louis Gros et Jacques Sauvaire.
- Merci pour leurs conseils et leur aide précieuse.
- Illustration : Olivier Girault
  - photos : Office de Tourisme du Pays de Lunel\*\*\*

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Ce document est non contractuel et n'engage en aucun cas la responsabilité de l'Office de Tourisme. Ne pas jeter sur la voie publique.



Office de tourisme

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LUNEL \*\*\*

16 cours Gabriel Péri 34402 LUNEL cedex  
Tél. : 04.67.71.01.37 - Fax : 04.67.71.26.67

[www.ot-paysdelunel.fr](http://www.ot-paysdelunel.fr) - [contact@paysdelunel.fr](mailto:contact@paysdelunel.fr)

# LUNEL



## Le parcours des Chevaliers de Malte à Saint-Christol

fiche 4  
balade

# PAYS DE



Le grand Pays de la petite Camargue



**A La Croix du Pilier des Masques :** le 20 septembre 1703, des camisards franchirent le Vidourle et mirent à feu et à sang Saint-Sériès et Saturargues. Ils rencontrèrent un jeune homme qui leur dit que les habitants du village étaient armés. Les camisards s'en retournèrent. Depuis, l'endroit s'appelle « le pilier des masques » (le pilier des sorciers).

**B La Croix du Marché :** les saint-christolains passaient devant cette croix pour se rendre au marché de Sommières chaque samedi matin ou lors des grandes foires de la Saint-Michel ou des Rameaux.

**C La Croix de la Place du Christ :** précédemment en bois, située sur un ancien cimetière près de l'ancienne église (désaffectée en 1872).

**D La Croix du Puits Neuf :** à Saint-Christol, les sources et les moyens d'approvisionnement ont varié dans le temps. Cette croix marque l'emplacement d'un ancien puits aujourd'hui bouché.

**E La Croix des Nouvelles :** les anciens s'y rassemblaient pour prendre le frais et discuter. Après les vendanges, l'alambic s'y installait.

**F La Croix de Saint-Geniès :** croix édifée pour demander au ciel de combattre le fléau du phylloxéra. Le vignoble, mis à mal au XX<sup>ème</sup> s. par l'oïdium et le mildiou, fut anéanti par le phylloxéra et dut être entièrement replanté.

**G La Croix de Théophile :** croix édifée en 1816 par les Royalistes après la défaite de Napoléon I<sup>er</sup> à Waterloo et la prise de pouvoir de Louis XVIII.

**H La Croix de Senglat :** ici, vous êtes à 63 mètres au dessus du niveau de la mer.

**I La Croix aux cyprès de Font d'Aube :** croix très ancienne (1817) avec inscriptions dégradées.

**J La croix de l'Abbé Gavanon :** suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, l'abbé Gavanon se barricade dans l'église. Le commissaire fait les 3 sommations réglementaires, il commande à deux voyous de s'acharner contre la porte. L'agent du fisc y pénètre. Cette croix rend hommage à l'Abbé.

**K Croix de Malte :** croix pattée à quatre branches et à huit pointes, insigne de l'ordre de Malte. Saint-Christol a été une commanderie de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Croix détruite par la foudre et restaurée par L. Nourrit, chevalier de l'ordre de Malte.

**L La Croix de la Coste :** admirez la vue à 360° (altitude 88 m) : le Pic Saint-Loup, l'Hortus, le Mont Aigoual, le Mont-Lozère, l'Étang de l'Or et la Méditerranée. Si vous voyez le Mont Ventoux, c'est qu'il va pleuvoir. Croix édifée par Luc et Elisabeth Moynier.

**M La Croix de la Gare :** trains de voyageurs, michelines, trains de marchandise amenant les gadoues fraîches de Marseille, vers Lyon, Saint-Etienne et même Bercy, mais aussi des barriques de vin rosé, le « vin de café ».

**N La Croix de Constantin :** Constantin I<sup>er</sup> fut le premier à se convertir au christianisme au IV<sup>ème</sup> s. Sa devise est inscrite sur la croix « *In hoc signo vinces* » : « *Grâce à ce signe (de croix) tu seras vainqueur* »

**O La Croix de Fabre :** édifée à la demande de Mme Fabre en échange d'un terrain qu'elle céda pour la construction de la Cave coopérative en 1941.





**A**u cours des âges, les habitants de Saint-Christol ont jalonné leur territoire de croix d'architectures diverses ; croix en pierre ciselées, croix métalliques sont autant de témoignages de leur foi mais aussi des symboles d'évènements marquants. Quelques-unes de ces croix constituaient jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> s. les points de rassemblement des « rogations », processions organisées afin de demander la bénédiction de Dieu. La date précise d'édification de ces croix n'est pas toujours connue, certaines sont récentes, d'autres furent érigées entre le XVIII<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> s. ; il est possible que certaines aient été reconstruites à la place de croix détruites ou dégradées.

### Recommandations

- Interdit aux véhicules motorisés
- Se munir d'une bouteille d'eau et d'un chapeau
- Rester vigilant près des routes
- Respecter les propriétés privées, le patrimoine et la végétation
- Eviter la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Rester discret et à distance des animaux
- Ne pas jeter les déchets

### Informations

- **Point de départ** : cimetière de Saint-Christol (à gauche à l'entrée du village, site du futur Pôle oenotouristique)
- **Suivre le balisage** jaune
- **Accessibilité vélos** : oui
- **Distance** : 15,6 km
- **Dénivelée** : 50 m environ
- **Temps** : environ 4h30
- **Difficulté** :  confirmé
- **Points d'intérêt** : croix, caveaux, paysages viticoles

### Itinéraire Saint-Christol

**DÉPART** : Parking du cimetière de Saint-Christol

- Laisser le cimetière à main droite, tourner à gauche avenue Boutonnet (A).
- Au niveau de B et de la Poste, emprunter à gauche l'avenue de la Bouvine jusqu'à la place du Christ (C).
- Passer devant le Café de l'Univers, prendre la rue du Marché, la place de la Signade (Puits), la rue du Languedoc puis à droite la rue du Centre.
- Face au n° 96 de la rue des Chardonnerets (Domaine Guinand), tourner à gauche dans la traverse jusqu'à D.
- Prendre l'avenue d'Occitanie à gauche après D.
- En haut de la rue, emprunter la rue des Nouvelles à droite. Au bout : E.
- Puis descendre l'avenue les Bruyères.
- Au niveau du carrefour (F), prendre à gauche le chemin du Viala.
- Au bout, prendre à droite dans la rue des Mimosas.
- Tourner à gauche au niveau des 2 bornes sur le chemin du Carriéron, continuer en suivant la route jusqu'à G.
- 1 À hauteur de G faire demi-tour pour emprunter le chemin de Lunel (goudronné).
- À l'intersection suivante, prendre à gauche et traverser le parcours de santé après le terrain de tennis.
- Prendre à droite le chemin du Coulet. En haut : H.
- Traverser la D110 et (légèrement plus bas) emprunter le chemin de service tout droit.
- Au bout de la dernière vigne, tourner à gauche sur le chemin.
- 2 Suivre ce chemin puis le fossé (côté droit) qui conduit à un bosquet puis un chemin de service.
- 3 Après la vigne (main gauche), tourner à gauche en bord de parcelle.
- Au chemin goudronné, prendre à droite jusqu'à la départementale.
- Tourner à gauche le long de la D118 dans la parcelle de vigne en direction du village.
- 4 Traverser la route au niveau du 2<sup>ème</sup> poteau téléphonique et prendre en face le chemin de service prolongé d'une haie d'arbres.
- (Domaine des Hospitaliers) Suivre le chemin qui descend sur 100 m, à l'intersection prendre en face jusqu'à atteindre I.
- À I, descendre à droite puis à 100 m tourner à gauche dans le chemin de la Font d'Aube. À 300 m à gauche : J.
- Tourner à droite au rond point, longer le stade puis traverser la D105.
- 5 Avant le lotissement, prendre le premier chemin non goudronné à droite. À 150 m sur la droite : K.
- 6 À la patte d'oie, prendre à droite et poursuivre entre vignes et pâturages.
- Passer le ruisseau puis le longer en remontant sur le chemin.
- À l'intersection, prendre à droite puis longer le bois de Lérins et les vignes sur le coteau.
- 7 Tourner à gauche au niveau du bosquet. Descendre dans le vallon, traverser le ruisseau puis remonter sur le versant en face.
- 8 Au sommet, abandonner le goudron en prenant à gauche sur le chemin entre les vignes puis à droite au bout. Passer devant L (Domaine La Coste-Moynier).
- Longer le domaine, tourner à gauche au bout et suivre le chemin qui descend jusqu'au lotissement.
- Sur la route, prendre à droite puis encore à droite sur le passage de l'ancienne voie ferrée (en contrebas du lotissement). Avant d'arriver à la gare, sur votre droite : M. Face à la gare : N (Domaine de l'Ocelle).
- Continuer sur l'avenue sous les platanes. Au rond-point, prendre à droite, passer devant l'entrée de la cave coopérative et à 20 m sur la gauche : O.
- Revenir sur ses pas et traverser le village par l'avenue Saint-Christophe puis par l'avenue Boutonnet. Au bout de la rue, le cimetière est à droite.